

Compte rendu du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date du 15 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 15 Juillet à 20 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Aline Augagneur, David Baudier, Leslie Brivet, Laurent Dubouis, Henri Grosdenis, Maire-Laure Brise, Jean-Philippe Poyet, Céline Brumaire, Stéphane Larger, Virginie Lecouffe, Jacques Trichard.

Absent excusé : néant.

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- approuve le compte rendu du Conseil du 2/06/2020

Budget :

Le Conseil, sous la présidence de M. Henri Grosdenis, Maire :

- Approuve les affectations de résultats corrigés.
- Fixe les budgets primitifs 2020 correctifs, équilibrés en dépenses et en recettes pour chaque section de fonctionnement et d'investissement, aux montants suivants :

Commune :	Fonctionnement : 129219.00 euros	Investissement : 109277.82 euros
Service eau+assainissement :	Fonctionnement : 56975.74 euros	Investissement : 283310.08 euros

Commission Appel d'offres :

- Le conseil municipal nomme en représentant suppléante Madame LECOUFFE Virginie.

CNAS :

- Le conseil municipal nomme en représentant Monsieur DUBOUIS Laurent.

RPQS 2018 :

- Monsieur le Maire donne lecture et présente les RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la qualité du Service Public) de l'eau potable et de l'assainissement collectif 2018. Ces derniers seront approuvés par le conseil municipal lors de la prochaine réunion afin que les conseillers aient pu en prendre connaissance.

BILAN SAGE :

- Monsieur le Maire donne lecture du bilan SAGE 2019 (Service d'Assistance à la Gestion Energétique). Ce dernier sera à approuver par le conseil municipal lors de la prochaine réunion.

SITE INTERNET :

- Monsieur LARGER Stéphane présente l'avancement du Site internet.

Le site se compose d'une page d'accueil avec un accès rapide aux différentes associations et une proposition d'abonnement à la newsletter, figure aussi sur cette page la présentation du conseil municipal et le mot du maire.

Les associations pourront alimenter et actualiser leur page et en y accédant par un code d'accès.

La mairie renseignera aussi les démarches administratives que le citoyen est amené à faire.

Ce site sera consultable sur ordinateur, tablette et smartphone.

Le conseil municipal demande la rédaction d'un contrat notifiant le code source du site afin que les données de notre site puissent être récupérées en cas de défaillance de l'hébergeur.

STATION EPURATION :

- Monsieur le Maire donne lecture du rapport de visite de la station d'épuration en date du 28/05/2020.

Analyse :

La qualité de rejet est moyenne mais conforme aux préconisations de l'arrêté du 21 Juillet 2015. Les performances attendues ne sont pas toutes respectées (NTK, NGL, DCO). La nitrification est bien présente au sein des filtres mais n'est pas totale (infiltration peut être trop rapide)

Exploitation :

L'entretien des ouvrages est bien suivi par l'employé communal. L'agent d'exploitation arrose les roseaux en début d'année pour les aider à partir. Les clapets des deux bâchées se coincent assez régulièrement malgré les réparations, changements de pièces de l'employé.

DEVIS HeurTech :

- Monsieur le Maire présente le devis de HeurTech pour le remplacement du tintement de la cloche de l'église d'un montant de 850 euros HT. Ce devis et ces travaux pourraient être intégrés dans le projet de restauration de l'église et donc nous de donnons pas suite dans l'immédiat.

CCID :

- Renouvellement de la Commission des Impôts directs suite aux élections municipales de 2020. Le conseil municipal nomme les représentants suivants.

Commissaires titulaires : BERRY Jean-Luc, MICHAUD Laurent, BRISE Lionel, PAPUT Simon, Curt Sébastien, BERRY Marcel

Commissaires suppléants : POIZAT Daniel, DUBOUIS Sylvie, SUBTIL Michel, MARAIS Tony, SOTTON Yvan, CHERUBINI Guy.

CONVENTION VEOLIA :

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les difficultés rencontrées lors des congés de Patrick DUMONT pour assurer le bon fonctionnement des installations de traitement de distribution de l'eau potable.

VEOLIA a donc été contacté pour assurer une astreinte pendant les congés de Patrick DUMONT. VEOLIA propose un devis d'un montant de 2310 HT/an comprenant une visite mensuelle et une astreinte de 5 semaines par an.

En parallèle, la commune de Le Cergne propose dès la rentrée de Septembre que son agent technique vienne remplacer Patrick DUMONT pendant ses congés et Patrick pourrait aussi intervenir sur la commune de Le Cergne pendant les congés de leur employé.

Le conseil municipal décide de ne pas approuver le devis de VEOLIA et dès Septembre mettre en place ce système de remplacement des agents.

DIVERS :

- Suite à la sécheresse des mots seront distribués dans les boites aux lettres pour réduire la consommation d'eau.
- Une des 2 pompes de la station de neutralisation est grillées, le conseil municipal attend un devis pour la remplacer.
- Le lave-vaisselle de la salle des fêtes est en panne, demande de devis faite auprès de l'entreprise Morel de Cours la Ville.

→ Prochain conseil municipal programmé le 22/09/2020 à 20h00.